

Bordereau attestant l'exactitude des informations - MEAUX - 7701 - Documents comptables (B-S)
- Dépôt le 14/11/2024 - 18043 - 2022 B 02588 - 818 019 770 - CLEM

Bilan Simplifié

CLEM

Période du 01/01/23 au 31/12/23

ACTIF	Montant brut	Dépréciation	Montant net	Exercice précédent
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	29 167		29 167	29 167
Immobilisations corporelles	19 959	10 238	9 721	18 117
Immobilisations financières	640 550		640 550	637 850
ACTIF IMMOBILISÉ	689 676	10 238	679 438	685 133

Stocks de mat. premières et approv.				
Stocks de marchandises				
Avances et acompt. versés sur comm.				
Créances clients et comptes rattachés	82 512	4 010	78 502	47 395
Autres créances	217 313		217 313	247 986
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilité	168 959		168 959	107 103
Charges constatées d'avance	4 613		4 613	4 385
ACTIF CIRCULANT	473 397	4 010	469 387	406 870

TOTAL GÉNÉRAL	1 163 073	14 248	1 148 825	1 092 003
----------------------	------------------	---------------	------------------	------------------

PASSIF	Montant net	Exercice précédent
Capital social ou individuel	626 000	626 000
Écarts de réévaluation		
Réserve légale	62 600	62 600
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	317 475	222 868
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	83 797	94 607
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
CAPITAUX PROPRES	1 089 872	1 006 075

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
---	--	--

Emprunts et dettes assimilées		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Fournisseurs et comptes rattachés	9 790	12 797
Dettes fiscales et sociales	49 163	73 131
Comptes courants d'associés		
Autres dettes		
Produits constatés d'avance		
DETTES	58 953	85 928

TOTAL GÉNÉRAL	1 148 825	1 092 003
----------------------	------------------	------------------

Certifié conforme le 30/08/24



Compte de Résultat Simplifié

CLEM

Période du 01/01/23 au 31/12/23

RÉSULTAT COMPTABLE	Export	Montant	Exercice précédent
Ventes de marchandises			
Production vendue de biens			
Production vendue de services		640 136	587 666
Production stockée			
Production immobilisée			
Subventions d'exploitation reçues			
Autres produits		3 590	1 732
PRODUIT D'EXPLOITATION		643 726	589 398

Achat de marchandises [y compris droits de douane]			
Variation de stock de marchandises			
Achats de matières premières et approvisionnements			
Variation de stock [matières premières et approvisionnements]			
Autres charges externes		132 121	141 410
Impôts, taxes et versements assimilés		7 038	6 561
Rémunérations du personnel		312 609	264 610
Charges sociales		137 872	130 012
Dotations aux amortissements		8 396	1 615
Dotations aux provisions		4 010	
Autres charges		3 808	
CHARGES D'EXPLOITATION		605 853	544 208

RÉSULTAT D'EXPLOITATION		37 873	45 190
--------------------------------	--	---------------	---------------

Produits financiers		55 109	59 325
Produits exceptionnels			
Charges financières		1 772	737
Charges exceptionnelles		89	610
Impôts sur les bénéfices		7 324	8 561

BÉNÉFICE OU PERTE		83 797	94 607
--------------------------	--	---------------	---------------

RÉSULTAT FISCAL	Réintégrations	Déductions
Rémunérations et avantages personnels non déductibles		
Amortissements excédentaires et autres amortissements non déductibles		
Provisions non déductibles		
Impôts et taxes non déductibles	7 324	
Réintégrations diverses		
Abattement sur le bénéfice		
Déductions diverses		

RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS		91 121
---	--	---------------

Déficit de l'exercice reporté en arrière		
Déficit antérieurs reportables		

RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS		91 121
---	--	---------------

Copie conforme le 30/12/24

ANNEXE

Certifié conforme le 3/2/24


REGLES ET METHODES COMPTABLES

REGLES GENERALES

Les conventions générales comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation ;
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;
- Indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques. Seules sont exprimées les informations significatives.

FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE ET EVENEMENT POST CLOTURE

Aucun fait marquant

CHANGEMENT DE METHODE D'EVALUATION

Aucun changement notable de méthode d'évaluation n'est intervenu au cours de l'exercice

CHANGEMENT DE METHODE DE PRESENTATION

Aucun changement notable de méthode de présentation n'est intervenu au cours de l'exercice

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

PARTICIPATIONS ET AUTRES TITRES

Les immobilisations financières sont valorisées en valeur brute au coût d'acquisition hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée à hauteur de la différence.

CREANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

PROVISIONS

Toute obligation actuelle résultant d'un évènement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

PRODUITS ET CHARGES IMPUTABLES A UN AUTRE EXERCICE

Les charges à payer et les charges constatées d'avance concernent des charges courantes d'exploitation.

Les produits à recevoir concernent l'activité courante

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Le montant de cet engagement s'élève au 31 décembre 2023 à 32 197 euros.

CLEM

E.U.R.L. au capital de 626 000 euros
Siège social : 40 rue de Lamirault 77090 COLLEGIEN

R.C.S. de MEAUX n° 818 019 770

DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 30 JUIN 2024

L'an deux mil vingt-quatre, et le 30 juin,

Monsieur Laurent HOUDAYER, demeurant 2 rue de la Dhuys 77270 VILLEPARISIS, associé unique en tant que propriétaire des 62 600 parts de 10 € chacune constituant le capital de la société à responsabilité limitée « CLEM »,

A pris les décisions suivantes :

Première décision

L'associé unique, gérant, approuve l'inventaire et les comptes de l'exercice clos le 31/12/2023 tels qu'il les a établis, et qui font apparaître, pour ledit exercice, un bénéfice de 83 796,54 €.

Deuxième décision

L'associé unique, gérant, décide d'affecter le résultat de l'exercice, soit 83 796,54 € de la manière suivante :

➤ Résultat de l'exercice :	83 796,54 €
➤ Report à nouveau :	317 475,00 €
➤ Bénéfice distribuable :	401 271,54 €
➤ Report à nouveau :	401 271,54 €

Il est rappelé qu'il n'y a eu aucune distribution de dividende au cours des trois exercices précédents.

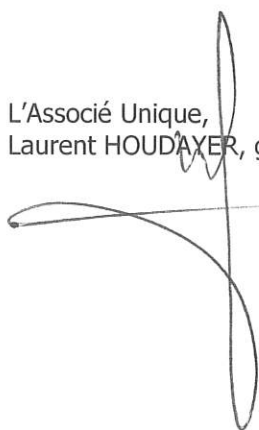


Troisième décision

L'associé unique, gérant, déclare qu'au cours de l'exercice écoulé, il n'a passé aucune convention relevant de l'article L.223-19 du Code de commerce.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent acte qui a été signé, après lecture, par l'associé unique et gérant.

L'Associé Unique,
Laurent HOUDAYER, gérant

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'L' and 'H' intertwined, with a horizontal stroke extending to the left.